

**SAGE DU LIGNON DU VELAY: BILAN DE L'ANNEE 2007**  
**et C.L.E. du 18 décembre 2007**

La Commission Locale de l'Eau du SAGE du Lignon du Velay s'est réunie ce mardi 18 décembre à Tence pour une journée de travail et d'information concernant le Lignon du Velay et la gestion de l'eau en France. Cette journée a été organisée et préparée par la cellule d'animation du SICALA, qui a pour l'occasion mobilisé une bonne partie de son personnel de Tence, mais également du Puy.

Dans un premier temps, sous la direction de sa Présidente – Mme DECULTIS- et avec l'appui de l'animateur Daniel ROCHE, les membres de la Commission Locale de l'Eau se sont penchés sur différents thèmes relatifs au SAGE comme le Règlement Intérieur, la réalisation de l'état des lieux diagnostic ou bien encore le rapport d'activité 2007 et les perspectives pour 2008. Un point a également été fait sur le nouveau projet de Contrat Territorial sur le Haut – Lignon et l'étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable de l'est du Département.

Concernant le SAGE, l'année 2007 a été consacrée à un important travail de diffusion des connaissances à destination des membres de la Commission Locale de l'Eau: trois visites de terrain ont été organisées à cet effet sur les thèmes des zones humides en mai, sur les usages de l'eau autour du barrage de Lavalette et du Lignon aval en septembre et sur les crues en décembre.



*Sortie d'information sur les zones humides le 21 juin 2007.*





*Journée sur Lavalette et le Lignon aval le 13 septembre 2007*



*Démonstration des méthodes de mesure des débits le 18 décembre 2007*



A noter également la mise en ligne du nouveau site internet du SICALA Haute-Loire pour découvrir toutes les actions menées sur les cours d'eau. Ce site possède également un lien vers une page spécifiquement destinée au SAGE du Lignon:

<http://www.sicalahauteloire.org/Environnement/SAGE-Lignon-du-Velay>

En 2008, une autre sortie de terrain sera organisée sur l'amont du bassin versant ainsi que sur la Dunière principal affluent du Lignon.

L'année 2008 verra également l'accélération de la réalisation de l'état des lieux diagnostic par l'engagement d'un prestataire extérieur qui assurera l'analyse technique du territoire, mais sera également accompagné d'un cabinet spécialisé dans la concertation et l'animation.

Dans un deuxième temps la DDAF et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne faisaient un point sur les nouvelles orientations de la politique de l'eau en France.

En effet, avec l'adoption de la nouvelle Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006, la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, ou bien encore la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Loire Bretagne, la politique de l'eau est en pleine mutation, ce qui n'ira pas sans conséquences sur les outils mis en place sur les territoire comme les SAGE.

Par exemple, ceux-ci verront leur rôle renforcé et seront désormais opposables aux tiers. La Directive Cadre quant à elle introduit la notion d'atteinte de résultats pour la qualité des cours d'eau en 2015, par la mise en place de réseaux de surveillance.

Puis les membres de la Commission Locale de l'Eau ont bravé le froid et la neige pour se rendre sur les bords du Lignon au Chambon sur Lignon où les attendaient les services de la Direction Régionale de l'Environnement pour une démonstration des méthodes de mesure et de calcul des débits sur les cours d'eau.

L'après midi était elle consacrée au thème des crues: prévisions et moyens de protection. Ainsi, Monsieur GIBEY de la Direction Régionale de l'Environnement Centre, a présenté le nouveau dispositif de prévention et d'information sur les crues sur le territoire. Ce nouveau dispositif permet à toutes les personnes intéressées de se tenir informé en permanence sur le risque de crue à travers une prévision basée sur l'analyse des prévisions météorologiques et sur la hauteur des cours d'eau.





*Démonstration des méthodes de mesure des débits par les services de la DIREN*

Une cartographie couleur, calquée sur les cartes de vigilance météorologiques indique le niveau d'alerte d'un secteur:

Le vert correspond à une absence de vigilance, le jaune à un risque d'inondation faible, le orange à un risque d'inondation importante pouvant occasionner des perturbations notables et des dommages importants et le rouge à un risque d'inondation exceptionnelle ou majeure.

Sur le bassin du Lignon, le cours d'eau du même nom est sous surveillance à partir de la commune du Chambon sur Lignon. Toutes les personnes intéressées peuvent se renseigner sur la situation du cours d'eau vis à vis du risque inondation soit par internet à l'adresse suivante: <http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr/>, soit par téléphone au : **0825 15 02 85**.

Enfin, Aurélie DELOUCHE du SICALA présentait des exemples concrets de travaux de protection contre les inondations réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SICALA dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations Loire Amont. Ces travaux se sont traduits ont vont prochainement se traduire par la mise en place de repères de crue, de protections individuelles ou bien encore par la mise en place de mur anti-crues amovibles.





*Intervention de la DIREN Centre sur la prévention des crues sur leLignon*

### **Un Contrat Territorial sur l'amont du Bassin Versant.**

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a validé le dossier de pré-sélection déposé par le SICALA pour la réalisation d'un Contrat Territorial sur le Haut-Lignon. Ce nouvel outil de l'Agence de l'EAU, permettra d'engager des actions sur 5 ans pour atteindre les objectifs de la DCE à savoir le bon état écologique du Lignon amont et le bon potentiel sur le barrage de Lavalette en 2021.

Ce projet est complémentaire aux opérations déjà en cours sur ce bassin versant: il sera l'outil opérationnel du SAGE, qui est lui un outil de planification et de réglementation et il permettra d'assurer la continuité et d'élargir les opérations entreprises dans le cadre du Contrat de Restauration Entretien en cours sur ce bassin. En effet, ce dernier n'aborde « que » les thèmes de la restauration des berges et de la continuité écologique. Le Contrat Territorial sera multi-thématique et pourra aborder des thématiques plus larges comme la qualité de l'eau, les pollutions diffuses, l'expérimentation....

Pour mener à bien ce projet, le SICALA et la Ville de Saint-Etienne se sont dorés et déjà associés dès la phase d'émergence du projet. 2008 devrait voir l'arrivée d'un animateur spécifique sur ce projet ainsi qu'une large concertation des acteurs du bassin versant.

